



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du 4 novembre 2019

Délibération n° 2019-3868

commission principale : développement solidaire et action sociale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Prévention santé - Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) - Soutien à 2 projets structurants pour l'année 2019 - Attribution de subventions aux porteurs des projets

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la santé et du développement social

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Laurent

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 15 octobre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 6 novembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Lung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Laurent), Poulain (pouvoir à Mme Frier), M. Hémon (pouvoir à M. Artigny), Mmes Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Collomb, Gachet, Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Martin (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), Mme Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel), Vial (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 4 novembre 2019**Délibération n° 2019-3868**

commission principale : développement solidaire et action sociale

objet : **Prévention santé - Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) - Soutien à 2 projets structurants pour l'année 2019 - Attribution de subventions aux porteurs des projets**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la santé et du développement social

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 octobre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le CLARA a pour objectif de fédérer les acteurs académiques, cliniques et industriels de la recherche en cancérologie de la région pour poser les bases d'un réseau d'envergure européenne.

Il s'appuie sur une équipe d'animation chargée de la coordination de ses actions et met en œuvre des actions de mobilisation scientifique et de communication ciblées pour assurer le rayonnement du territoire au niveau européen.

Le CLARA assure également la détection, le montage et le suivi de projets collaboratifs publics-privés visant à réaliser des preuves de concept en oncologie. Ce dispositif est d'ailleurs une spécificité, reconnue pour sa pertinence, du CLARA. Il soutient, par ailleurs, des projets structurants de recherche en oncologie, pluridisciplinaires et s'intégrant dans les objectifs du plan cancer 2014-2019.

Il est juridiquement abrité par la Fondation Léa & Napoléon Bullukian, fondation reconnue d'utilité publique par décret du 23 octobre 2003 dont l'une des missions est la lutte contre le cancer. À ce titre, la fondation héberge le Cancéropôle et assure de manière distincte et autonome la gestion administrative et financière de l'équipe d'animation, tout en garantissant strictement son indépendance scientifique.

Le CLARA bénéficie depuis plusieurs années d'un soutien de la collectivité, avec des financements attribués d'une part par la direction de l'innovation et de l'attractivité économique au sein de la direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs (DEES) et, d'autre part, par la direction santé et développement social au sein de la direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation (DSHE).

En 2018, ont été attribuées pour les actions initiées et coordonnées par le CLARA les subventions suivantes :

- 99 668 € au titre du fonctionnement et de l'animation,
- 273 620 € au titre d'un projet structurant "Cancer nutrition & Taste" (CANUT),
- 315 000 € au titre de la contribution à un projet labellisé par le CLARA dans le cadre du dispositif preuve de concept.

Par délibération du Conseil n° 2019-3357 du 18 mars 2019, la Métropole de Lyon a validé l'attribution au CLARA d'une subvention de 99 668 € au titre du fonctionnement et de l'animation pour l'année 2019.

I - Projets structurants 2019

Dans un souci de lisibilité, le soutien apporté par la Métropole aux projets structurants coordonnés par le CLARA se traduit, depuis 2016, par un conventionnement direct avec les différentes structures porteuses des projets.

Il est proposé, en 2019, de soutenir 2 projets structurants s'intégrant complètement dans le cadre du plan cancer 2014-2019.

II - Description du projet PAPRICA 2 (Prevention at primary care office)

Ce projet de recherche vise à proposer de manière innovante le développement de la vaccination contre le papillomavirus (HPV), notamment responsable du cancer du col de l'utérus, et donc d'augmenter le taux de couverture vaccinale. En effet, en France, ce taux est faible (29 %), comparé à d'autres pays voisins tel que le Royaume-Uni (80 %) par exemple.

C'est pourquoi le plan cancer 2014-2019 a fixé pour objectif de parvenir à une couverture de 60 % pour la vaccination anti HPV. Cette ambition s'inscrit dans un contexte de méfiance de la population envers la pratique vaccinale en France. Mais, le médecin reste une source de conseil fiable pour les familles.

Dans ces conditions, PAPRICA propose de tester une intervention auprès des médecins généralistes pour qu'ils recommandent la vaccination anti HPV avec plus de confiance et d'efficacité.

Un 1^{er} volet de ce projet a été mené entre 2017 et 2019, dans le cadre d'une collaboration entre le Centre international de recherche contre le cancer (CIRC) et le groupe de recherche en psychologie sociale de l'Université Lumière Lyon 2 (GRePS). Il a consisté à développer et valider un dispositif de formation auprès des médecins généralistes afin d'accroître leur savoir et leur savoir-faire. L'objectif de l'étude consistait donc à observer l'évolution de la couverture vaccinale chez les jeunes filles patientes des médecins ayant bénéficié de cette formation.

Par délibération du Conseil n° 2017-2178 du 18 septembre 2017, la Métropole a attribué un financement de 291 085 € aux porteurs du projet PAPRICA 1.

L'évaluation de ce 1^{er} volet a permis de valider le contenu pédagogique du dispositif de formation élaboré, mais a mis en évidence les limites du principe d'une formation en présentiel initialement envisagé. Le faible nombre de médecins ayant effectivement participé aux actions (essentiellement pour des raisons logistiques) ne permettant pas d'en évaluer l'efficacité.

Les équipes de recherche ont donc entrepris de réorienter l'étude PAPRICA en développant une plateforme numérique permettant aux médecins généralistes de suivre la formation sans se déplacer et au moment qui leur convient le mieux. La Métropole est donc sollicitée pour attribuer un financement à cette 2nde étape du projet, qui devra aboutir à une évaluation épidémiologique du dispositif de formation et, plus généralement, à une meilleure connaissance des pratiques des médecins généralistes.

Le CIRC et l'Université Lyon 2 porteront cette action.

III - Description du projet SIGEXPOMETRO

Le projet SIGEXPOMETRO a pour objectif d'étudier, sur le territoire de la Métropole, les caractéristiques géographiques afin d'identifier et de caractériser les populations concernées par l'exposition aux pesticides agricoles. Elle vise également à mettre en évidence les déterminants de cette exposition, en intégrant l'exposition alimentaire aux pesticides. Enfin, elle a également pour but de disséminer les résultats de la recherche auprès du public, en veillant aux conditions d'une bonne appropriation des messages scientifiques.

Ce projet constitue un prolongement de l'étude SIGEXPOSOME, menée entre 2014 et 2017 sur l'exposition aux pesticides agricoles des populations résidentes dans le Beaujolais (soutenue par le Département du Rhône, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole, qui avait en 2015 contribué à la financer à hauteur de 125 000 €). Cette étude avait mis en évidence la présence de plus de 40 pesticides dans les poussières domestiques, et avait démontré la pertinence de poursuivre l'investigation sur le territoire métropolitain, recouvert par 24 % de terres agricoles imbriquées avec le tissu urbain.

Le projet SIGEXPOMETRO associe les équipes du CIRC, du Centre Léon Bérard et des chercheurs de l'Unité mixte de recherche (UMR) 5600 "Environnement ville-société" dépendant de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Le CIRC, le Centre Léon Bérard et l'Université Jean Moulin Lyon 3 porteront cette action.

Dans tous cas, le CLARA veillera à la coordination des actions et à la cohérence d'ensemble des projets et sera donc partie à chacune des 2 conventions à conclure.

IV - Budget prévisionnel des projets**1° - PAPRICA 2**

Le budget prévisionnel global du projet PAPRICA 2 s'élève à 320 766 €. La Métropole est sollicitée pour y contribuer à hauteur de 153 004 €. Il est réparti de la manière suivante :

Dépenses	Budget global (en €)	Financements attendus (en €)	
équipement	0	Métropole de Lyon	153 004
fonctionnement	55 000	Institut national du cancer	128 000
personnel	252 453		
frais de gestion	13 313	autres recettes (*)	39 762
Total	320 766	Total	320 766

(*) contribution des différents partenaires

Le financement attribué par la Métropole sera réparti de la manière suivante entre les partenaires :

- le CIRC pour un montant de 97 000 €,
- l'Université Lumière Lyon 2 pour un montant de 56 004 €.

2° - SIGEXPOMETRO

Le budget prévisionnel global du projet SIGEXPOMETRO s'élève à 344 722 €. La Métropole est sollicitée pour y contribuer à hauteur de 119 668 €. Il est réparti de la manière suivante :

Dépenses	Budget global (en €)	Financements attendus (en €)	
équipement	0	Métropole de Lyon	119 668
fonctionnement	41 000	Communauté de communes des Pierres dorées	35 000
personnel	296 340	Fondation "Association pour la recherche sur le cancer" (ARC)	60 000
frais de gestion	7 382	autres recettes (*)	130 054
Total	344 722	Total	344 722

(*) contribution des différents partenaires

Le financement attribué par la Métropole sera réparti de la manière suivante entre les partenaires :

- le CIRC pour un montant de 36 293 €,
- le Centre Léon Bérard pour un montant de 77 427 €,
- l'Université Jean Moulin Lyon 3 pour un montant de 5 948 €.

V - Calendrier prévisionnel

La date de lancement de chacun de ces 2 projets a été fixée au 1^{er} décembre 2019. La clôture du projet PAPRICA 2 est prévue pour le 30 avril 2021, et celle du projet SIGEXPOMETRO pour le 28 février 2021.

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution aux porteurs de ces 2 projets structurants d'un financement d'un montant global de 153 004 € pour le projet PAPRICA 2 et de 119 668 € pour le projet SIGEXPOMETRO, soit un total de 272 672 € au titre de l'année 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement solidaire et action sociale ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution, pour l'année 2019, des subventions de fonctionnement au titre du projet structurant PAPRICA 2 d'un montant de :

- 97 000 € au profit du CIRC,
- 56 004 € au profit de l'Université Lumière Lyon 2 ;

b) - l'attribution, pour l'année 2019, des subventions de fonctionnement au titre du projet structurant SIGEXPOMETRO d'un montant de :

- 36 293 € au profit du CIRC,
- 77 427 € au Centre Léon Bérard,
- 5 948 € à l'Université Jean Moulin Lyon 3 ;

c) - les conventions à passer entre la Métropole et la Fondation Bullukian, le CIRC et l'Université Lumière Lyon 2, le Centre Léon Bérard et l'Université Jean Moulin Lyon 3 définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 272 672 €, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2019 et suivants - chapitre 65 - opération n° 0P03O3890A selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 190 871 € en 2019,
- 81 801 € en 2021.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 6 novembre 2019.